

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 3

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences : Monsieur Justin Raymond, Monsieur Marc-Antoine Bellefroid
 Madame Patricia Rachofsky Monsieur Jean Asnong
 Madame Hélène Campbell Monsieur David Gasser, absent

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

2024-11-167 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Période de questions

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024.

2.2 Correspondance.

Administration et finances

3.1 Demande de don par la Fondation Québécoise du cancer.

3.2 Nomination du maire suppléant.

3.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

3.4 Réception des soumissions pour le camion autopompe de la Municipalité de St-Armand.

3.5 Réception d'une soumission pour le remplacement de la borne électrique.

3.6 Réception d'une soumission pour le remplacement des fixtures du bureau de la directrice générale.

3.7 Réception d'une soumission pour le remplacement des fixtures de la salle du conseil.

3.8 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses et estimation au 31 décembre 2024.

3.9 Fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes.

3.10 Dépôt du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

3.11 Registre des dons, déclaration des membres du conseil.

3.12 Adoption d'une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle.

3.13 Réception de l'estimé pour l'audit financier 2024 par la Firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

3.14 Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection.

3.15 Avis de motion et dépôt de projet, Règlement numéro 2024-02 autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville.

3.16 Avis de motion et dépôt de projet de règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Pike River

Engagement de crédits (dépenses)

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

Inspection et urbanisme

6.1 Rapport d'inspection du mois d'octobre 2024.

6.2 Modification des tarifs pour les services d'inspection municipale pour 2025.

Voirie et hygiène

7.1 Réception d'une pétition signée par les résidents du Chemin des Rivières.

7.2 Paiement de la facture de Stanbridge Station pour les travaux effectués sur le Chemin St-Henri.

Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Compte-rendu du Mikinak.

8.2 Budget de 1 000.00\$ pour l'organisation de la fête de Noël.

Varia,

Période de questions,

Levée de la séance

Adopté

2024-11-168 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024, tel que rédigé.

Adopté

Correspondance.

La directrice générale fait un résumé de la correspondance.

2024-11-169 Demande de don par la Fondation Québécoise du cancer.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 250.00\$ à la Fondation Québécoise du cancer.

Adopté

2024-11-170 Nomination du maire suppléant.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Madame Patricia Rachofsky mairesse suppléante.

Adopté

2024-11-171 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les séances débuteront à 19H30 à l'Hôtel de ville située au 548 Route 202, Pike River;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

- | | |
|-------------------|---------------------------------|
| - 13 janvier 2025 | - 7 juillet 2025 |
| - 3 février 2025 | - 11 août 2025 |
| - 3 mars 2025 | - 8 septembre 2025 |
| - 7 avril 2025 | - 6 octobre 2025 |
| - 5 mai 2025 | - 10 novembre 2025 |
| - 2 juin 2025 | - 1 ^{er} décembre 2025 |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Adopté

2024-11-172 Réception des soumissions pour le camion autopompe de la Municipalité de St-Armand.

Considérant que la Municipalité de Saint-Armand a procédé à un appel d'offres pour l'achat d'un camion autopompe;

Considérant que la Municipalité de Saint-Armand n'a donné aucune précision quant au mode de financement et sur sa durée;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Pike River n'est pas en mesure de donner son accord par manque d'information.

Adopté

2024-11-173 Réception d'une soumission pour le remplacement de la borne électrique.

Il résolu à l'unanimité des conseillers présents à une séance ultérieure.

Adopté

2024-11-174 Réception d'une soumission pour le remplacement des fixtures du bureau de la directrice générale.

Considérant la réception d'une soumission de Les Entreprises d'électricité Janson pour le remplacement des 4 fixtures du bureau de la directrice générale au montant de 753.46\$ taxes incluses;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission et d'autoriser la compagnie au remplacement des fixtures.

Adopté

2024-11-175 Réception d'une soumission pour le remplacement des fixtures de la salle du conseil.

Il résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point à une séance ultérieure.

Adopté

2024-11-176 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses et estimation au 31 décembre 2024.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses et estimation au 31 décembre 2024.

Adopté

2024-11-177 Fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement.

Adopté

2024-11-178 Dépôt du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

Les membres du conseil suivants ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires :

- Martin Bellefroid, maire
- Jean Asnong, conseiller
- Patricia Rachofsky
- Hélène Campbell
- Justin Raymond
- Marc-Antoine Bellefroid.

Adopté

2024-11-179 Registre des dons, déclaration des membres du conseil.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'aucun membre du conseil n'a reçu de don de quelque nature que ce soit pour l'année 2024.

Adopté

2024-11-180 Adoption d'une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle.

CONSIDÉRANT la sanction, le 1er juin 2022, de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la *Charte de la langue française* (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte ») ;

CONSIDÉRANT que la Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités ;

CONSIDÉRANT que la Politique linguistique de l'État, entrée en vigueur le 1er juin 2023, s'applique aux organismes municipaux;

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur la langue de l'Administration* (RLRQ, c. C-11, r.8.1) et le *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche* (RLRQ, c. C-11, r.5.1) complètent le régime juridique applicable à l'Administration quant à l'utilisation du français et prévoient, en plus de celles énoncées dans la Charte, des situations où une autre langue que le français peut être utilisée;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 29.15 de la Charte, un organisme de l'Administration auquel s'applique la Politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT l'obligation de transmettre cette directive, ainsi que toute révision subséquente, au ministre de la Langue française en plus de la rendre publique sur le site Internet de la municipalité de Pike River;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à la majorité des conseillers présents, Madame Hélène Campbell étant contre;

D'adopter la « *Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de municipalité Pike River* » jointe en Annexe A (ci-après la « Directive »);

Que la Directive de la Municipalité de Pike River remplace la directive générale du ministre de la Langue française en vigueur depuis le 1er juin 2023;

Que cette Directive sera :

- transmise au ministre de la Langue française;
- publiée sur le site Internet de la municipalité;
- diffusée au personnel de la municipalité de Pike River;
- révisée au moins tous les cinq ans.

Adopté

2024-11-181 Réception de l'estimé pour l'audit financier 2024 par la Firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

Considérant la réception d'un estimé des honoraires d'audit du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 au montant de 10 305.00\$ taxes non incluses plus des frais administratifs et technologiques de 5% ainsi que les taxes applicables.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'estimé pour l'audit 2024 mais qu'une demande de précision concernant les frais administratifs de 5% est requise.

Adopté

2024-11-182 Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection.

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale et diverses dispositions législatives* (LQ 2021, c. 31) (« **PL 49** »);

CONSIDÉRANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les municipalités régionales de comté, à l'exception de celles dont le conseil n'est pas formé de personnes élues par ses citoyens, doivent constituer, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (« **LERM** ») et à l'article 210.29.2.1 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

CONSIDÉRANT que le conseil verra, conformément à la loi, à affecter annuellement les sommes nécessaires à ce fonds pour la tenue de la prochaine élection générale;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE CRÉER un fonds de 5 000.00\$ réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

QUE ce fonds soit constitué des sommes affectées annuellement par le conseil de la MRC, selon ce que prévoit l'article 278.2 LERM.

Adopté

2024-11-183 Avis de motion et dépôt de projet, Règlement numéro 2024-02 autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville.

Monsieur le conseiller Justin Raymond donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera adopté le règlement numéro 2024-02 autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville.

Ce règlement a pour objet d'autoriser la signature d'une entente portant sur la modification de l'entente existante et de désigner les signataires.

Je dépose le projet de règlement numéro 2024-02 autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville.

Adopté

2024-11-184 Avis de motion et dépôt de projet de règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Pike River

Monsieur le conseiller Jean Asnong donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera adopté le règlement numéro 2024-03 règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Pike River.

Je dépose le projet de règlement numéro 2024-03 règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Pike River.

Adopté

2024-11-185 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes.

5829	Bruno Lavoie	Taille et émondage pometier	207.00
5830	Fondation au Diapason	Campagne Achat poinsettias (4)	80.00
5831	Maison des jeunes de Granby	Subvention Opération Nez-rouge	250.00
5832	École Saint-Armand	Campagne de Poinsettias	114.00
5833	Les services EXP Inc.	Réfection ch. Morgan	4 557.36
5834	Ferme Lukanie (2020) Inc.	Débroussaillage MTQ	8 580.01
		Fauchage bord de chemin	1 724.63
		Débroussaillage MTQ	4 742.72
5835	Flexcom	Service téléphonie	227.44
	Fondation Lévesque-		
5836	Carighead	Dépliant CHSLD Bedford	148.10
5837	Forence Fortin	Bourse d'étude finissante 2024	100.00
5838	FQM Assurances	Renouvellement de police	16 218.13
5839	Gestim Inc.	Inspection, permis et certificats	1 519.05
		Collecte, déchets, Recyclage, organique	
5840	GFL Environnement		8 006.69
5841	Gestion Marc Chevalier Inc.	Ch. Morgan, Marier, Galipeau, Duquette	1 382.58
5842	Garage Mécanix TIG Inc.	Flèche signalisation, support et inst.	4 026.84
5843	Icimédia	Publication avis du rôle triennal	300.08
5844	RIMQ	Abonnement annuel	201.21
5845	Henri Lavigne	Bourse finissant	100.00
5846	Librairie Moderne	Livres pour la Médiathèque	52.40
	Librairie Moderne	Livres pour la Médiathèque	294.58
		Rapport d'intervention premier répondant	
5847	Municipalité Saint-Armand		135.90
	Municipalité Saint-Armand	Visites de prévention	3 209.75
5848	Papeterie Cowansville	Papier, matériel de bureau	148.64
		Trombones vinyles bte 500	9.20
		Index et étiquettes	35.34
5849	Vox Avocat(e)s	Services juridiques	907.15
5850	Maëlie Perreault Beaudoin	Bourse finissante 2024	100.00
5851	Premier Tech Aqua	Renouvellement de contrat entretien	171.31
5852	Solution Bureautic 360	Contrat entretien, photocopies	612.66
5853	Mélissa Soles	Subvention camp de jours 3 enfants	600.00
5854	Spa des Cantons	Frais d'administration	62.50
5855	Toilettes portatives Sanibert	Location de toilette, 12 sept. Au 9 oct.	249.57
		Location de toilette, 10 oct au 24 oct	133.52
5856	Ville de Bedford	Collecte de verre août	38.83
	Ville de Bedford	Collecte de verre septembre	39.39
	Ville de Bedford	Collecte de verre octobre	38.31
		Total :	59 324.89

Payables en ligne

Bell Mobilité	Ipad du Maire	
Desjardins Sécurité financière	Ass.collective employé	607.35
Visa Desjardins	Formation voirie	172.46
	Frais de poste	287.21
	Essence	134.00
	AnyDesk Abonnement	249.00

Hydro Québec	Éclairage de rue	363.91
Hydro Québec	Éclairage Hôtel de ville	436.27
BMR l'Homme et Fils	Sacs à ordures	37.92
D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RQAP et CNESST	3 722.83
D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi	1 160.59
CARRA	Fonds de pension Élus	466.68
	Total :	7 638.22
	Grand total:	66 963.11

Adopté

2024-11-186 Rapport d'inspection du mois d'octobre 2024

Le rapport d'inspection du mois d'octobre 2024 a été déposé.

2024-11-186 Modification des tarifs pour les services d'inspection municipale pour 2025.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la modification des tarifs pour les services d'inspection municipale pour l'année 2025.

Adopté

2024-11-187 Réception d'une pétition signée par les résidents du Chemin des Rivières.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser-réception d'une pétition signée par les résidents du Chemin des Rivières.

Adopté

2024-11-188 Paiement de la facture de Stanbridge Station pour les travaux effectués sur le Chemin St-Henri.

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 16 089.56\$ à la Municipalité de Stanbridge Station pour des travaux effectués sur le Chemin St-Henri en 2023.

Adopté

2024-11-189 Compte-rendu du Mikinak.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le compte-rendu pour l'évènement du Mikinak a été fait verbalement en septembre dernier.

Adopté

2024-11-190 Budget de 1 000.00\$ pour l'organisation de la fête de Noël.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité de remettre un chèque de 1 000.00\$ à l'organisme Pikeriverains en Action pour l'organisation de la fête de Noël.

Adopté

2024-11-191 Demande de prix à la compagnie J.A. Beaudoin.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un estimé soit demandé à la compagnie J.A. Beaudoin pour le transport et l'épandage de 250 tonnes de pierre que la compagnie nous alloue à chaque année.

Adopté

2024-11-192 Demande de participation financière pour la Guignolée 2024 du Cabbe.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présent de remettre un montant de 100.00\$ pour la Guignolée 2024 du Cabbe.

Adopté

2024-11-193 Demande à la Ville de Bedford pour la location du balai-aspirateur.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite à la Ville de Bedford pour la location du balai-aspirateur pour le nettoyage de man holes à différents endroits dans le village.

Adopté

2024-11-194 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 22 :31 heures

Adopté

Martin Bellefroid, maire

Lucie Riendeau, d.g,

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 4 novembre 2024.

Lucie Riendeau, Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid Maire